

3. Question de Mme Sophie Pécriaux à Mme Bénédicte Linard, vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes, intitulée «**Maltraitance infantile – suivi après le déconfinement**»

Mme Sophie Pécriaux (PS). – Madame la Ministre, avant les congés parlementaires, je vous interrogeais sur la recrudescence des violences infantiles intrafamiliales ainsi que sur l'augmentation de la diffusion des images pédopornographiques dans le contexte du confinement. Vous m'aviez alors indiqué que l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) avait mené une campagne d'information destinée aux parents afin de fournir des éléments d'information et de réflexion permettant de mieux appréhender l'usage des écrans. Vous aviez également dit qu'une note d'orientation sur le plan d'éducation aux médias serait bientôt présentée au gouvernement et que les services de promotion de la santé à l'école (PSE), qui jouent un rôle très important dans la prévention de la maltraitance, avaient développé une connaissance fine des phénomènes liés à la cybercriminalité en général, ont été associés à la campagne de l'ONE et collaborent régulièrement avec les autres partenaires œuvrant à la prévention de la maltraitance. À présent que le déconfinement est en cours, avez-vous constaté une baisse des violences intrafamiliales? Quelles sont les retombées, positives ou négatives, de la campagne d'information destinée aux parents? Des mesures particulières ont-elles été prévues et transmises aux services PSE quant à la prise en charge et la prévention des problèmes de violence infantile, compte tenu du caractère exceptionnel de la rentrée scolaire de 2020, après pas moins de six mois sans école pour beaucoup d'élèves?

Mme Bénédicte Linard, vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes. – Madame la Députée, je vous confirme que les équipes SOS Enfants sont malheureusement confrontées à un rebond des signalements depuis le déconfinement et cette rentrée scolaire. Nous n'avons cependant pas encore le recul ni les données nécessaires pour poser une analyse objective de la situation. L'ONE mènera prochainement une campagne à propos de l'impact des violences conjugales sur le développement de l'enfant. Comme évoqué précédemment, la campagne de l'ONE portant sur la thématique des écrans a été adaptée en raison du confinement. Dans ce contexte bouleversé, il importait de véhiculer des messages déculpabilisants et pédagogiques. Une courte enquête, réalisée par l'ONE au printemps, a révélé que l'utilisation des écrans a été différente et parfois d'une grande utilité durant cette période particulière. Certains parents ont déclaré qu'ils ont dû faire preuve de flexibilité quant aux limites d'utilisation fixées ordinairement, que ce soit pour la réalisation des travaux scolaires, pour occuper les enfants quand les parents télétravaillaient, pour garder le contact avec les copains ou encore parce que certaines familles ne bénéficiaient pas d'un espace extérieur ou d'une pièce pouvant être dédiée aux jeux. D'autres parents ont fait part d'une certaine culpabilité face à l'augmentation de l'usage des écrans. En conséquence, l'ONE a veillé à adapter ses messages à ce contexte particulier, tout en continuant à véhiculer les idées-clés de sa campagne de prévention contre l'usage abusif des écrans. Dans le cadre de la rentrée scolaire, des priorités ont été indiquées aux services PSE pour le suivi médical des élèves en ce qui concerne les vaccinations, les bilans de santé et le suivi des situations de vulnérabilité ou de suspicion de maltraitance. Je rappelle également que les services PSE entretiennent des relations avec les centres PMS et les équipes SOS Enfants; en outre, ils sont représentés au sein des commissions de coordination de l'aide aux enfants victimes de maltraitance. Ces relations permettent aux services PSE d'assurer le suivi des situations éventuellement repérées dans le cadre de cette rentrée scolaire.

